

SÉANCE ordinaire

LE 8 septembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 8 septembre 2014, à 19 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Monsieur Luc Legresley, conseiller.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140908.243 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Jumelage Périgord-Québec;
 - Association des pompiers volontaires de la ville de Chandler – Demande de cautionnement;
1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Adoption – Règlement numéro 2006-Z-001-10 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001 de la ville de Chandler ;
 - 4.3 Pacte rural – Désignation d'un représentant;
 - 4.4 Signataire – Offre de service dans le cadre du programme de formation « intervention en sécurité incendie » - IPIQ;
 - 4.5 Séance du Conseil – Modification de l'heure de la tenue des séances;
 - 4.6 Vente de deux (2) terrains – Monsieur Hervé Moreau ;
 - 4.7 Appui – Demande de réaménagement de la route 132 – Centre-Ville secteur Chandler;
 - 4.8 Paiement de facture – DJL Gaspésie Travaux – Travaux de pavage;
 - 4.9 Demande – Personne salariée non syndiquée ;
 - 4.10 Acquisition de véhicules ;
 - 4.11 Avis de motion – Modification du règlement numéro V-150-2012 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité ;
 - 4.12 Avis de motion – Amendement du règlement V-137-2011 ayant pour objet de décréter un programme d'accès à la propriété sur le territoire de Chandler ;
 5. RAPPORTS DES DIRECTEURS
 6. PROPOS DU MAIRE
 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.244 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août 2014 et de la séance extraordinaire du 26 août 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.245 JUMELAGE PÉRIGORD-QUÉBEC

CONSIDÉRANT le projet de jumelage entre la ville de Chandler et les Communes d'Issac et de Bourgnac au Périgord;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de Chandler de consolider le jumelage de nos trois communautés pour créer et concrétiser des relations d'amitié étroites et durables, en plus d'œuvrer à la promotion d'échanges dans tous les domaines, soit : scolaire, culturel touristique, économique, social et sportif;

CONSIDÉRANT que monsieur le conseiller Benoît Cayouette a été désigné comme représentant de la Ville dans les échanges avec ces communes;

CONSIDÉRANT que monsieur Benoît Cayouette effectuera une visite desdites communes du 18 au 26 septembre 2014;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser monsieur Benoît Cayouette, conseiller, à représenter la Ville de Chandler concernant le jumelage avec les Communes d'Issac et de Bourgnac au Périgord. Il est également résolu d'autoriser le déplacement de monsieur Benoit Cayouette dans ces régions ainsi que toute autre dépense reliée à ce jumelage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.246 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE LA VILLE DE CHANDLER – DEMANDE DE CAUTIONNEMENT

CONSIDÉRANT que l'Association des pompiers volontaires de la Ville de Chandler veut obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 90 000 \$ remboursable sur une période de six (6) ans pour la construction d'un centre d'entraînement dans le parc industriel;

CONSIDÉRANT que l'institution financière Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien exige que la Municipalité se rende courtier de cette obligation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler se porte caution en

faveur de l'association des pompiers volontaires de la Ville de Chandler d'un montant de 90 000 \$ selon les termes et conditions mentionnées dans le projet de convention de cautionnement joint en annexe.

Il est également résolu que la Municipalité demande au ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire de se rendre caution de cette obligation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.247 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2014 représentant pour le journal des achats un montant 511 915.79 \$ et de 86 655.17 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.248 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-Z-001-10 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2006-Z-001, est entré en vigueur le 15 mars 2006;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution 140707.189 ayant pour objet la modification de certaines dispositions du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 7 juillet 2014, le premier projet de règlement numéro 2006-Z-001-10;

CONSIDÉRANT que la population a été informée du projet de règlement et qu'elle a eu l'opportunité de s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 août 2014 ;

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté, à la séance ordinaire du 11 août 2014, le second projet de règlement 2006-Z-001-10;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été reçue afin que le règlement 2006-Z-001-10 soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter,

conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais, et unanimement résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé «Règlement numéro 2006-Z-001-10 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001 de la Ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.249 PACTE RURAL – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a été désignée afin de nommer un conseiller municipal pour siéger au sein du comité de recommandation du pacte rural;

CONSIDÉRANT que ce comité aura un rôle à jouer dans l'élaboration du Plan de travail 2014-2019 qui devra être adopté au plus tard en décembre 2014;

CONSIDÉRANT que ce travail exigera que la personne désignée soit disponible pour participer à une ou deux rencontres par mois;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que monsieur le conseiller Christian Dea soit le représentant de la ville au sein du comité du Pacte rural. Il est également résolu de nommer monsieur le conseiller Denis Pelchat comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.250 SIGNATAIRE – OFFRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FORMATION « INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE » - IPIQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la ville l'offre de service dans le cadre du programme de formation « intervention en sécurité et incendie » à intervenir entre la ville de Chandler et l'institut de protection contre les incendies du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.251 SÉANCE DU CONSEIL – MODIFICATION DE L'HEURE DE LA TENUE DES SÉANCES

ATTENDU l'adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil en décembre 2013, par la résolution numéro 131209.404

ATTENDU l'obligation de rendre publique toute modification audit calendrier;

ATTENDU le souhait exprimé par l'ensemble des membres du Conseil de modifier l'heure de la tenue des séances ordinaires 2014;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu de modifier l'heure des séances ordinaires de la ville de Chandler et de la devancer à 19 h, tout en maintenant les dates fixées au calendrier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.252 VENTE DE DEUX (2) TERRAINS – MONSIEUR HERVÉ MOREAU

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu ce qui suit :

QUE LA VILLE DE CHANDLER vende sans aucune garantie, aux risques et périls de l'acheteur, monsieur Hervé Moreau, pour une considération de dix-huit mille cinq cents dollars (18 500 \$), plus les taxes applicables, les immeubles ci-après décrits :

DÉSIGNATION

Lot 4 293 523 (590,1 m²)

Lot 4 293 524 (1 347,1 m²)

Que les frais d'honoraires professionnels relatifs à cette vente soient assumés par monsieur Hervé Moreau;

Il est également résolu que Louissette LANGLOIS et Roch GIROUX, respectivement maire et directeur général, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.253 APPUI – DEMANDE DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 CENTRE-VILLE SECTEUR CHANDLER

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Louis Mauger veut utiliser les lots 4294235 et 4294237 pour des fins commerciales;

CONSIDÉRANT que l'aménagement du boulevard (terre-plein et glissière le long de la partie sud du boulevard face audits terrains) entraîne des contraintes à l'utilisation des lots;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'appuyer la requête que monsieur Jean-Louis Mauger a déposé au ministère des Transports demandant d'apporter

les corrections requises à l'aménagement du boulevard pour lui permettre de poursuivre la préparation de ses projets commerciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.254 PAIEMENT DE FACTURE – DJL GASPÉSIE TRAVAUX – TRAVAUX DE PAVAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 2110001410 à DJL Gaspésie Travaux au coût total de 30 008,07 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux de pavage effectués dans diverses rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.255 DEMANDE – PERSONNE SALARIÉE NON SYNDIQUÉE

CONSIDÉRANT que certains employés de la ville de Chandler sont embauchés à titre de « personne salariée non syndiquée » et ce depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que ces employés n'ont pas obtenu d'augmentation salariale depuis leur première année de service à titre de « personne salariée non syndiquée » à la ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu ce qui suit :

QUE la ville de Chandler offre une augmentation salariale de 1\$/heure aux préposées du bureau d'accueil touristique (personne salariée non syndiquée) pour les heures travaillées en 2014.

Que les personnes salariées non syndiquées de la ville bénéficient d'une augmentation salariale annuelle équivalente à celle des employés syndiqués de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.256 ACQUISITION DE VÉHICULES

CONSIDÉRANT le besoin de véhicules aux services des travaux publics et des loisirs;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à entreprendre les procédures requises et nécessaires pour l'achat de trois (3) véhicules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.257 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-150-2012 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro V-150-2012 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.258 AVIS DE MOTION – AMENDEMENT DU RÈGLEMENT V-137-2011 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER UN PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ SUR LE TERRITOIRE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gilles Daraïche qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura adoption d'un règlement amendant le règlement V-137-2011 concernant le programme d'accès à la propriété sur le territoire de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140908.259 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 21 h 01.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier